



Conseil municipal :

Le samedi 23 mai 2020 à 11h, le Conseil municipal élu le 15 mars dernier, a enfin pu se réunir.

En raison du contexte sanitaire cette réunion s'est tenue dans la salle des fêtes, à huis clos. Seules cinq personnes pouvaient y assister.

Le nouveau Conseil municipal a été installé par le maire sortant, Gérard CAPBLANQUET. Il a ensuite été procédé à l'élection du nouvel exécutif, composé de :

- | | |
|-------------------------|---------------------------|
| - Anicet AGBOTON | Maire ; |
| - Vanessa BECART SEVEL | 1 ^{er} Adjoint ; |
| - Pierre Jean DE MORAGN | 2 ^{ème} Adjoint. |

Je tiens à remercier les électeurs qui se sont déplacés le 15 mars dernier, malgré les craintes et risques d'alors. Mon engagement et celui de mon équipe est et restera entier, au service de l'ensemble des mariclaraines, et mariclarains.

Le risque sanitaire demeure, même s'il semble contenu. Notre village n'a heureusement eu à déplorer, aucun cas de contamination.

Le cours de la vie ne pouvant être interrompu, il reprend ses droits avec de nécessaires adaptations.

Ainsi, le secrétariat de mairie est désormais réouvert au public, aux horaires habituels. Le respect des gestes barrières demeure la règle. Le port d'un masque est requis, avant d'entrer au secrétariat. Du gel hydroalcoolique et des visières de protection sont mis à votre disposition, dans le hall d'entrée.

Sécurité routière :

La vitesse des véhicules est une préoccupation, notamment le long de la D48, traversant le quartier des ARROUGES. S'y ajoutent depuis quelques semaines, d'importantes nuisances sonores, causées par une poignée de motocyclistes.

Au nombre des solutions qui avaient été envisagées par l'ancien Conseil municipal, figuraient :

- la pose de panneaux « STOP » aux quatre intersections, à la hauteur du carrefour route de Benque / route de Saint-Elix / côte des Platanes ;
- la pose de plusieurs ralentisseurs de type « dos d'âne » ;
- la pose d'un plateau ralentisseur.

L'expérience montre que la pose de plusieurs ralentisseurs entraîne de nouvelles nuisances. En particulier, lorsqu'ils sont empruntés par des camions à benne, ou lors des ré-accélérations des véhicules.

Le plateau ralentisseur a un coût estimé entre 20 et 35 000 €. Les panneaux « STOP », coûtent entre 2 000 et 2 300 €. C'est donc cette solution qui a été retenue, à titre expérimental.

Dans l'esprit des chantiers participatifs, et en vue de la prochaine pose de ces panneaux, la mairie fait appel à des volontaires bénévoles.

Il s'agira de creuser huit trous, pour y sceller les panneaux dans du béton. Les volontaires sont priés de contacter la mairie, par courriel.

Bruits de voisinage :

Les beaux jours sont de retour, avec leur lot d'activités en extérieur. Je rappelle, qu'un arrêté préfectoral prévoit, que « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, sont susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scie mécaniques (...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h, et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h, et de 15 à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h, et de 16h à 18h ».

Une certaine souplesse est souhaitée, dans le cadre des relations de bon voisinage. D'autant que nous sommes à la campagne. Cela ne doit pas dégénérer en abus.

La pédagogie et la conciliation seront privilégiés. La réglementation prévoit néanmoins, la possibilité d'infliger une peine d'amende de 1 500 € maximum, aux contrevenants.

Bibliothèque GRAMALIX :

La bibliothèque rouvrira ses portes, le samedi 13 juin 2020.

Les documents que vous rapporterez seront à déposer dans les caisses prévues à cet effet, dans la salle des fêtes.

Pour limiter les risques de contamination, le choix des documents à emprunter se fera sur rendez-vous pris par courriel : bibli.gramalix@orange.fr ou téléphone 06 33 67 03 27 (Jackie). Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition dans l'entrée. Le masque est requis.

Distribution de masques :

Vous recevrez prochainement dans vos boîtes aux lettres, un masque en tissu par adulte. Il s'agit d'un don de la Région et du Département.

La commande de masques pour enfants, faite par la mairie, par l'intermédiaire de la Communauté de communes Cœur de Garonne, a également été livrée. Elle sera distribuée par la même occasion.

Meilleures salutations.

Votre maire,

Anicet AGBOTON